

financement du commerce extérieur a d'ailleurs reçu en 1991 un Prix d'excellence à l'exportation pour souligner sa performance exceptionnelle dans le soutien accordé aux exportateurs canadiens.

« La SEE est très heureuse de s'associer au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et à la CIBC dans le cadre des Prix d'excellence à l'exportation canadienne de 1995, a affirmé Paul Labbé, président et chef de la direction de cet organisme. C'est aux exportateurs canadiens que la SEE doit sa réussite, et nos clients sont nombreux à avoir déjà remporté un Prix d'excellence à l'exportation. »

Grâce à son programme d'aide financière et de marges de crédit, qui a fait ses preuves, la SEE soutient depuis toujours les intérêts des exportateurs canadiens partout dans le monde. Elle connaît bien les Prix d'excellence à l'exportation canadienne, puisque, chaque année, elle donne une réception spéciale le soir de la cérémonie de remise des prix.

Les Prix d'excellence à l'exportation canadienne sont décernés chaque année par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international aux sociétés qui ont su se distinguer sur les marchés étrangers. Cette année, la cérémonie aura lieu le 2 octobre à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, dans le cadre du congrès annuel de l'Association des exportateurs canadiens.

« La nature extrêmement compétitive de l'économie mondiale actuelle a forcé les sociétés canadiennes à accroître leur productivité et la qualité de leurs activités et de leurs produits, a ajouté M. MacLaren. Les employés qui, par leurs talents et leurs compétences, contribuent au succès de ces sociétés méritent la reconnaissance de leurs concitoyens. C'est grâce à leurs efforts que le Canada pourra demeurer l'un des plus grands pays exportateurs du monde. »

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874